



**Allocution de Son Excellence Monsieur François-Xavier de Donnea
Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)**

Malabo, 13 juin 2019.

**Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts et de
l'Environnement, de la Guinée équatoriale, Monsieur NICOLÁS HOUNTONDI AKAPO,**

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers Membres du PFBC,

Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de pouvoir m'adresser à vous en cette séance inaugurale du Conseil directeur du PFBC.

Permettez-moi de réitérer mes chaleureux remerciements à Son Excellence, Monsieur NICOLÁS HOUNTONDI AKAPO, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts et de l'Environnement de la République de Guinée équatoriale, qui rehausse cette séance inaugurale de sa présence et dont les services ont aidé mon équipe avec efficacité et gentillesse à relever tous les défis logistiques de nos réunions en cette belle ville de Malabo.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce Conseil directeur est le troisième que j'ai l'honneur de présider depuis mon entrée en fonction en tant que Facilitateur du PFBC en janvier 2018. Après Brazzaville et Bruxelles, nous voici à Malabo. Le PFBC ne s'était jamais réuni en Guinée équatoriale, bien que ce beau pays dispose d'un patrimoine forestier de première importance. J'ai pensé que nous devions sans plus tarder combler cette lacune pour associer plus étroitement la Guinée équatoriale aux travaux du Partenariat.

Mesdames et Messieurs les porte-parole des sept Collèges du Partenariat, cette réunion sera pour vous l'occasion de faire le point des résultats de vos travaux depuis notre dernière rencontre à Bruxelles. J'attends avec impatience de les connaître, mais aussi de prendre

connaissance de vos attentes et suggestions pour les travaux futurs de vos Collèges et de la Facilitation du PFBC.

En ce qui me concerne, je vous décrirai les initiatives prises par la Facilitation depuis notre dernière rencontre. Je vous soumettrai pour avis mes plans pour les six mois à venir.

Comme vous l'entendrez, j'ai pris ces derniers mois des initiatives concrètes en ce qui concerne la lutte anti-braconnage, le développement économique et social des populations forestières et des contacts avec des entreprises et des autorités chinoises pour les persuader de rejoindre le PFBC. Il est en effet absurde et inacceptable que le principal importateur de bois du Bassin du Congo ne participe d'aucune manière aux travaux du PFBC.

Tout au long de ma facilitation, je me suis efforcé de renforcer le dialogue politique entre les représentants des États membres, de la CEEAC et de la COMIFAC, d'une part, et les autres partenaires du PFBC, d'autre part. C'était un objectif important de la feuille de route de la Facilitation belge à la demande de divers États membres et des organisations régionales. Je pense que nous avons fait de grands progrès en la matière.

Dans les six mois qui viennent, je compte poursuivre mes efforts en ce sens, tout en mettant à l'honneur la Société civile. Elle joue un rôle essentiel dans la gestion durable des forêts. En persuadant les populations forestières de les respecter, mais aussi en tant que « lanceur d'alerte » lorsqu'elle constate que certains exploitants privés ou responsables politiques des forêts sortent de la légalité. Je demanderai au Collège de la Société Civile d'organiser un événement important à la veille du Conseil directeur de décembre prochain.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mes dix-huit mois de facilitation du PFBC, m'ont convaincu qu'en fédérant quelques 114 organisations étatiques et non gouvernementales, locales, régionales et internationales, académiques et scientifiques, exploitants forestiers et société civile, le PFBC est un outil puissant et indispensable pour assurer la survie des forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon de la planète après l'Amazonie.

Je vous remercie de votre attention